

Angers le mercredi 16 novembre 2016.



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire

Ecole élémentaire Condorcet
5 rue Gutenberg
49000 Angers
Tél : 02 41 68 58 28
Mail : ce.0491711j@ac-nantes.fr

éducation
nationale



Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du mardi 18 octobre 2016

Début de la réunion à 18H00.

Personnes présentes :

- M. Lainé, conseiller municipal représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mesdames et messieurs : Ecuyer, Gimel, Gombert, Guillerez, Jullien, Le Baillif, Lemierre, Peeters, Renaud, Rudelle, Abba, Carrière, Metayer, Picouleau et Trossais, parents d'élèves élus
- Mesdames et messieurs : Adjemian, Boisselot, Cros, Du Bouexic, Gravouille, Harter, Jacquemont, Bellayer-Jouy, Lhéritier et Mainard-Corvez, enseignants de l'école

Personnes excusées:

- M. Clair, IEN Angers Centre
- Mesdames et messieurs : Rose, Brun, Dixneuf, Finas, Graindorge et Mouraud parents d'élèves élus
- Mesdames et messieurs : Douce, Gaudens, Gaultier, Mainard-Corvez et Rosier, enseignants de l'école

Points de l'ordre du jour discutés :

1. Proclamation des résultats du scrutin du 7 octobre

417 inscrits – 199 votants – 16 bulletins blancs ou nuls – 183 suffrages exprimés

Soit un taux de participation de 47,72%. L'an passé le taux de participation était de 53,33% soit une baisse de participation de 5,61%.

La liste présentée par l'AIPE a recueilli 100 voix soit 54,64% des suffrages exprimés et obtient 6 sièges sur 11.

La liste présentée par la section locale FCPE a recueilli 83 voix soit 45,35% des suffrages exprimés et obtient 5 sièges sur 11.

2. Présentation des effectifs, de la répartition pédagogique des classes et de l'équipe enseignante

Au 18/10/2016, 263 élèves sont inscrits sur une capacité maximum fixée par la mairie d'Angers de 275 places, il reste donc potentiellement 12 places libres mais pas sur tous les niveaux.

La répartition des élèves par niveau est la suivante : CP 49 – CE1 53 – CE2 52 – CM1 53 – CM2 56.

La répartition pédagogique décidée en conseil des maîtres l'an passé est la suivante :

Classes	CPa	CPb	CP-CE1	CE1a	CE1b	CE2a	CE2b	CM1a	CM1b	CM2a	CM2b
Effectifs	21	20	20	21	20	26	26	26	27	28	28

Les enseignants des classes :

CPa : Mme Bellayer Jouy et Monsieur Douce le lundi

CPb : Mme Cros jusqu'au mois d'avril 2017 (en remplacement de Mme Pla)

CP-CE1 : Mme Adjemian

CE1a : M. Boisselot les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2 et Melle Gaultier les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2

CE1b : Mme Jacquemont

CE2a : Mme Du Bouexic et Monsieur Douce le mardi

CM1a : Mme Le Flem

CM1b : Mme Gaudens

CM2a : M. Douce les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2 et M. Mainard-Corvez les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2

CM2b : Mme Rosier

Plusieurs nouvelles personnes dans l'équipe enseignante :

M. Martineau, directeur de l'école en remplacement de M. Lecrann. M. Martineau a exercé les fonctions de directeur de 2 écoles situées en éducation prioritaire : Robert Desnos à Belle-Beille pendant 18 ans et Marcel Pagnol située à La Roseraie pendant 12 ans. M. Martineau est aussi référent numérique de 2 circonscriptions d'Angers. M. Martineau bénéficiant d'une décharge de service de 50% au titre de la direction de l'école et d'une autre de 50% au titre de la mission de référent numérique n'enseigne pas.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole élémentaire CONDORCET ; 5 rue Gutenberg ; 49000 Angers

Directeur : Ivan Martineau

Tel et fax : 02 41 68 58 28 Mel : ce.0491711j@ac-nantes.fr

Mme Adjemian qui vient de la Réunion, M. Mainard-Corvez qui effectue le complément de M. Douce dans la classe de CM2A, Mme Cros en remplacement de Mme Pla qui bénéficie d'un congé de formation et Melle Gaultier qui complète le service de M. Boisselot.

M. Douce est en arrêt maladie jusqu'au 16 décembre et remplacé par Melle Gravouille. Melle Gaultier, professeur des écoles stagiaire a décidé de démissionner à compter du 20 novembre et sera remplacée par Mme Biotteau.

3. Présentation de l'exercice PPMS attentat du 18 octobre, point sur la sécurité de l'établissement

Lundi 17 octobre a eu lieu un exercice d'évacuation incendie à 10h10 sur l'ensemble du groupe scolaire (élémentaire et maternelle), les enfants sont sortis de leurs classes en moins de 2 minutes.

Mardi 18 octobre un exercice PPMS intrusion (Plan Particulier de Mise en Sécurité suite à une intrusion) a été réalisé. Au signal sonore les élèves qui avaient été préparés à l'exercice se sont mis sous leurs tables et sont restés silencieux pendant 10 minutes. L'exercice s'est très bien déroulé le temps de confinement est de moins de 30 secondes. Quelques problèmes ont été identifiés et signalés au référent PPMS de l'Inspection Angers Centre :

- La corne de brume ne fonctionne pas de manière satisfaisante, il est impossible de souffler dedans au bout de quelque temps.
- Il est impossible de verrouiller les portes des classes.
- Certaines classes ne disposent pas de dispositif d'occultation des fenêtres.

4. Demandes de travaux, de mobilier et de matériel informatique

Une demande de changement de mobilier scolaire pour 4 classes a été transmise à la mairie d'Angers en raison de la vétusté du mobilier existant. Une commission d'arbitrage se réunira et nous serons informés de la suite donnée à la demande dans le courant du mois de janvier 2017.

Une demande d'équipement informatique (4 vidéos projecteurs interactifs pour 4 classes de l'école) a été transmise à la mairie d'Angers après avoir été validée par M. l'Inspecteur. La prochaine commission d'arbitrage se réunira au cours du 1^{er} trimestre 2017 et nous serons à ce moment informés de la suite donnée.

Monsieur Martineau souhaite qu'un dispositif d'ouverture à distance de la porte d'entrée, accompagné d'un dispositif de visualisation vidéo soit installé dès que possible. Il est impératif que ce dispositif soit portable afin qu'il puisse être confié à un enseignant présent en l'absence du directeur.

Les toilettes des élèves et particulièrement les urinoirs des garçons ne sont pas conformes à la législation car il n'existe pas de cloisonnement permettant de garantir l'intimité des usagers. Il est souhaitable qu'une mise à la norme soit étudiée au plus vite.

Dès que le calendrier municipal des demandes de travaux le permettra, des demandes seront transmises en ce sens.

Une fuite au niveau du chauffage a été identifiée entre l'ancien et le nouveau bâtiment. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, 14000 litres d'eau du circuit de chauffage sont parties dans la nature. Le chauffage a donc été coupé dans le nouveau bâtiment et les services techniques doivent intervenir dès que possible. Des informations sur l'avancée des travaux seront affichées par Monsieur Martineau. Dans l'attente de la réparation des convecteurs électriques vont être installés dans les classes du nouveau bâtiment afin de garantir une température acceptable.

5. Points sur les différents projets

- *Les projets en relation avec la mairie d'Angers :*
 - Piscine pour 7 classes du Cp au CE2.
 - Patinoire pour les 4 classes de CM
 - Ecole à vélo pour les 2 classes de CM2 (début des activités le mardi 8 novembre pendant 6 séances avec une séance en situation de circulation urbaine).
 - Une demande de participation aux activités terrestres et nautiques avait été transmise à la mairie d'Angers, elle n'a pas été honorée en raison de la situation non prioritaire de l'école Condorcet.
- *Les projets de classe :*
 - Projet théâtre en partenariat avec Le Quai pour la classe de CM1A de Mme Le Flem.
 - Projet école et cinéma pour les deux classes de CE2.
 - Prix littéraire de la citoyenneté pour les classes de CE2 et la classe de CP/CE1. M. Martineau profite de cette occasion pour remercier l'AIPE qui a financé l'achat des livres du PLC pour deux classes pour un montant de 379,47€.
 - Classe transplantée pour les classes de CPA, CE1B et CM1B. Elle se déroulera dans le courant du second trimestre au bord de la mer.
 - Plusieurs projets autour de l'écriture dans la classe de CP/CE1 : brigade poétique – semaine de la poésie – prix Chronos – ateliers d'écriture – plume en herbe - vente de livres.
 - Projet sur le devoir de mémoire en partenariat avec une maman d'élève autour de l'histoire de deux anciens élèves de l'école qui ont été déportés et dont l'un est survivant de l'holocauste.
- *Les projets qui concernent l'ensemble de l'école :*
 - Projet sur la sécurité routière en partenariat avec la Délégation à la sécurité et à la circulation routières d'Angers.
 - Projet sur le tri et le recyclage du papier en partenariat avec l'association Alternatri qui fera l'objet d'une collecte impliquant les élèves et les parents ainsi que d'une exposition et d'une remise de chèque à la fin de l'année scolaire.

6. Vote du règlement intérieur

Le vote du règlement intérieur engageant des discussions incompatibles avec le reste de temps imparti au conseil d'école, M. Martineau propose de remettre cette discussion à l'ordre du jour du second conseil d'école. En l'absence de nouveau règlement intérieur l'ancien règlement sera distribué aux enfants après les vacances de la Toussaint, M. Martineau y ajoutera le mail de l'école afin que les parents qui souhaitent signaler l'absence de leur enfant puisse le faire par ce biais. Un travail sera donc engagé lors du second conseil d'école afin de mettre au point un nouveau règlement intérieur.

Points d'ordre du jour souhaités par les parents élus au titre de la FCPE :

7. Où en sont les demandes d'aménagements des élèves formulées en janvier 2016 et présentées à la Mairie ?

Des demandes avaient été formulées l'an passé par le conseil d'enfants : installation de tables de tennis de table en extérieur – miroirs dans les toilettes – bancs et poubelles sur la cour.

Certaines de ces demandes sont en attente d'arbitrage budgétaire et d'autres posent des problèmes de sécurité (miroirs dans les toilettes). M. Martineau doute de l'efficacité du mode de transmission des demandes et propose que ces demandes soient formulées une nouvelle fois, mais cette fois ci de manière manuscrite directement à Monsieur le Maire d'Angers.

8. Point sur le relevé des difficultés rencontrées par les élèves (cf compte-rendu juin 2016)

Des difficultés avaient été formulées lors du conseil des élèves de juin 2016. Une réflexion globale va être menée pendant l'année scolaire sur le vivre ensemble et la citoyenneté en général et sur les difficultés pointées en particulier.

9. Y a t-il des demandes d'intervention au Réseau d'Aide Spécialisé aux élèves en difficulté (RASED) ?

M. Martineau indique qu'il a exhorté ses collègues à formuler des demandes d'aides auprès du Réseau d'Aides Spécialisées dès lors qu'ils l'estiment nécessaire. Des demandes ont d'ores et déjà été formulées sachant qu'elles ne pourront pas être toutes satisfaites puisque le projet de réseau ne prévoit pas de prise en charge au delà du CE1.

10. Activité et organisation prévue du conseil des élèves pour cette nouvelle rentrée scolaire

Une réflexion au sein de l'équipe va être menée sur la réactivation du conseil des élèves. Cette réflexion trouve sa place dans la réflexion globale sur la citoyenneté. Le conseil d'école sera informé de la décision retenue.

11. Le vivre ensemble des enfants : des situations de violence physique et verbale ont été constatées l'année dernière. Sur le premier semestre 2016, des actions ont été mises en place sur le temps des TAP : réalisation de films. Quelles suites sont données à ces actions ? et nous pensons qu'il serait bien d'en faire aussi une action prioritaire sur le temps scolaire (intervention de spécialistes, d'associations spécialisées).

Une partie des réponses a déjà été apporté au point n°8. Des devis d'intervention d'associations spécialisées (Graine de Citoyen) ont été demandés par M. Martineau et transmises à l'A.I.P.E. Ces interventions coûtent cher, ne peuvent bénéficier de subvention municipale. Si un tel projet devait être mis en place il conviendrait d'effectuer un arbitrage sur la ou les classes qui en bénéficieraient.

Pour ce qui concerne les films réalisés en 2015-2016 sur le temps périscolaire, M. Lainé précise qu'ils vont faire l'objet d'une présentation aux enfants sur le temps périscolaire. L'équipe enseignante est intéressée pour visionner ces films et voir l'exploitation qui pourrait en être faite en classe.

12. Où en est notre demande d'avoir un panneau d'affichage plus important (mars 2016) ? Nous sommes en effet obligés de limiter notre communication aux parents

Aucune réponse n'ayant été apportée sur la suite donnée à cette demande, celle-ci va être réitérée par les associations de parents. M. Martineau précise que le panneau d'affichage dédié à l'école est d'une surface insatisfaisante et souhaite soit qu'un panneau plus grand soit un second panneau soit installé.

13. Surveillance des enfants : quels sont les taux d'encadrement des activités périscolaires ? matin, cantine, TAP et soir. Encadrement des cours de récréation

Les taux d'encadrement périscolaires sont les suivants : 1 pour 20 sur les temps de garderie, 1 pour 15 sur les TAP.

M. Le Baillif fait valoir que si ces taux semblent satisfaisants il n'en est pas de même sur le temps de restauration et qu'une demande d'un animateur supplémentaire va être adressée à la mairie d'Angers. M. Lainé prend acte de cette demande en faisant remarquer qu'il est difficile de recruter un animateur en lui offrant un temps de travail hebdomadaire aussi court.

14. Conditions de la scolarité : effectifs par classe ramené à la superficie de la classe. Point sur le mobilier, le fonds de bibliothèque, les livres utilisés par les élèves, le numérique

Les classes de l'école sont petites dans le nouveau bâtiment mais M. Lainé précise qu'elles sont à la norme. Les classes les plus grandes sont aussi les classes dont l'effectif est le moins chargé, cependant il est difficile d'envisager des déménagements car ce rapport est susceptible de changer et il n'est pas envisageable de demander aux services techniques de la ville d'effectuer des déménagements tous les ans. De surcroît, il est difficile pour les enseignants de changer de classe.

Le mobilier est vétuste (voir point n°4), il n'y a pas de fonds de bibliothèque. M. Martineau a fait une demande d'utilisation de la BCD de l'école maternelle par les classes de CP et CE1 de l'école élémentaire, cette demande a été refusée par l'équipe enseignante de l'école maternelle. Pour ce qui concerne le numérique, l'école est bien équipée et, pour compléter cet équipement, une demande a été déposée pour l'installation de 4 vidéo projecteurs interactifs (voir point n°4).

15. Sorties des élèves et utilisation des transports en commun : piscine, patinoire, musées etc.

Pour tous les projets en partenariat avec la mairie d'Angers (piscine – patinoire et activités au Lac de Maine) les enfants sont transportés en bus, le coût du transport est pris en charge par la mairie d'Angers hors budget de fonctionnement.

Pour ce qui est des sorties décidées par les enseignants (cinéma – musée – exposition etc.), ceux-ci ont le loisir d'utiliser leur crédit de sortie d'éveil qui représente une somme de 6,04€ par élève et par an pour un budget global pour l'école de 1661€. M. Martineau indique qu'il souhaite depuis qu'il est directeur d'école à Angers la gratuité des transports urbains pour tous les élèves des écoles de la ville.

A titre indicatif, un titre de transport permettant de faire voyager une classe coûte 21€ ce qui représente 42€ aller-retour.

16. Ya-t-il un temps d'échange entre les animateurs TAP et les enseignants ?

Il n'existe pas de temps institutionnel d'échange entre les animateurs des temps périscolaires et les enseignants. Cependant les échanges informels sont nombreux autour de problématiques d'enfants. M. Martineau et Mme Clavreul se rencontrent fréquemment

Points d'ordre du jour souhaités par les parents élus au titre de l'APE :

17. Qu'en est-il des demandes du Conseil des enfants (table de ping pong...) qui devaient être installées à la rentrée par la mairie ?

Point déjà traité au point n°7

18. Un petit rappel sur les devoirs du mercredi au jeudi (à éviter, à anticiper dès le mardi si possible pour les enfants qui vont au centre de loisirs et n'ont pas la possibilité de les faire)

Les enseignants prennent bonne note de la demande des parents. M. Martineau rappelle tout de même que les devoirs écrits sont interdits par la circulaire du 29 décembre 1956 et que le travail demandé par les enseignants ne doit pas nécessiter plus de 20 minutes.

19. Animations prévention routière

Comme cela est indiqué dans la présentation des projets, une animation sur la prévention routière va être mise en place sur l'ensemble des classes de l'école par la Délégation à la sécurité et à la circulation routières d'Angers.

20. Violence à l'école : certains parents sont exaspérés et inquiets par les problématiques récurrentes de violence à l'école, notamment en classe de CM2 et CE2. A la violence s'ajoute les injures et des comportements perturbateurs en classe. Quelles mesures / solutions pourraient être envisagées ?

La situation semble se stabiliser dans les classes concernées, cependant une réflexion globale va être engagée par l'équipe sur ce sujet.

21. Devoir de Mémoire

Sur proposition de Mme Lemierre, parente d'élève élue au conseil d'école, un projet va être conduit dans les deux classes de CM2 autour de l'histoire de deux enfants juifs de l'école Condorcet pendant la seconde guerre mondiale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.